

# La cité éducative, pilier de la politique municipale

**Hérouville-Saint-Clair** — La signature de la convention entre l'État, l'Éducation nationale et la Ville, officialise un plan triennal en faveur de la jeunesse et de la famille.

## L'événement

Hérouville est l'une des 80 cités éducatives labellisées en France en 2019. Mardi, pour accueillir les nombreux partenaires impliqués, Rodolphe Thomas, le maire, a mis en avant le « caractère transversal de ce pilier de la politique éducative ». Ce projet est le résultat d'une large concertation entre la Caisse d'allocations familiales, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la Normandie, le Département, les structures éducatives et le tissu associatif. Philippe Court, préfet du Calvados et Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Normandie, sont venus officialiser un projet de grande ampleur, piloté par l'État et la Ville.

## Éducation et parentalité

La convention cadre 2020-2022 fixe les orientations stratégiques, les priorités d'action et les contributions budgétaires. Les deux axes prioritaires sont : protéger et renforcer la parentalité et accompagner les jeunes tout au long de leur parcours éducatif.

Ils vont être déployés vers un public cible, dès la prime enfance jusqu'à l'âge adulte. Le périmètre de la cité éducative concerne les quartiers prioritaires, les collèges Mandela et Varignon en tête de file, six écoles en réseau d'éducation prioritaire (REP) et les établissements publics asso-



Signature de la convention par Philippe Court, préfet du Calvados, à gauche, Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Normandie et Rodolphe Thomas, maire.

ciés (Voëe Allende et CLE). Partenaires institutionnels, maillage associatif et parents sont impliqués dans une dynamique de coéducation basée sur la relation de confiance construite avec les familles.

## Alliance et ambition

Ce projet triennal, financé à hauteur de 690 000 € par l'État, est complété par une réserve budgétaire de la Ville de 291 450 €. De nombreuses

actions sont déjà programmées, en lien avec le Programme de réussite éducative (PRE) et les services de la Ville. On note par exemple le recrutement d'un éducateur de jeunes enfants et le renforcement de l'orientation au collège.

« Notre académie est marquée par une orientation par défaut », regrette la rectrice. « Hérouville est porteuse d'un projet innovant, incarné par le parrainage citoyen, invitant les colle-

giens à donner le meilleur d'eux-mêmes. » Se référant à la première cité éducative, créée à Grigny (Essonne), le préfet a encouragé ce projet. « Avant, autour de et après l'école, qui requiert alliance et ambition des acteurs ». Vincent Lena, coordinateur national des Cités éducatives, déclare : « Je ne donne pas rendez-vous dans trois ans pour évaluer, je vais vous suivre pas à pas ».

PHOTO : OUEST-FRANCE

1
Mo9000
20 000